



Procès-Verbal **BUREAU PLENIER**

Réunion du vendredi 13 novembre 2020 à 17h00 (en visioconférence ou téléconférence)

Président : M. Pascal PARENT

Présents : Mme Nicole CONSTANCIAS et MM. Denis ALLARD, Didier ANSELME, Yves BEGON, Jean-Pierre DEFOUR, Raymond FOURNEL, Lilian JURY, Pierre LONGERE, Eric LUC, Guy POITEVIN, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT et Jacques VANTAL

Excusés : MM. Stéphane JUILLARD et Paul MICHALLET

Assistent : Mme Méline COQUET, MM. Richard DEFAY et Roland SEUX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

En préambule, Pascal PARENT donne des nouvelles de l'état de santé de Michel MUFFAT-JOLY hospitalisé. Le Bureau Plénier lui souhaite le meilleur des rétablissements.

1. Informations du Président et du Président Délégué

✓ Point COVID et activité partielle au sein de la LAuRAFoot :

Pascal PARENT précise qu'un point est réalisé toutes les semaines avec Lilian JURY, Méline COQUET, Roland SEUX et Richard DEFAY. Pour les CTRA, Jean-Marc SALZA est interrogé sur l'activité au niveau de l'arbitrage.

Il résume ensuite l'activité partielle mise en place au sein de la ligue. Actuellement, l'activité concerne principalement la mise à jour des différents dossiers en retard. Une fois celle-ci terminée, l'activité baissera pour la grande majorité.

La demande de chômage partiel a été effectuée jusque fin décembre 2020.

✓ COMEX du 12 novembre 2020 :

- Bon retour des clubs de la FFF sur le questionnaire du CNOSF.
- Travail en cours également auprès du CNOSF sur les compétitions intermédiaires (N2 et N3). Cela devrait permettre d'apporter des réponses aux clubs qui n'ont pas une majorité de joueurs sous contrat fédéral.
- Information sur le groupe de travail « Arbitrage » et sur celui concernant le Futsal. Ce dernier va traiter les questions remontées par les clubs futsal de la LAuRAFoot. Certaines pourraient être évoquées à l'occasion de l'Assemblée Fédérale du 12 décembre.
- Coupe de France : pas de décision prise pour le moment mais volonté de reprendre.

- Coupe Gambardella Crédit Agricole : elle pourrait être sacrifiée sur l'autel des championnats.
- D1 Féminin et D1 Futsal : pas de tests COVID réalisés dans le cadre de ces championnats alors que les clubs professionnels en font. A clarifier.
- Félicitations à Jérémie Pignard proposé « arbitre international FIFA » au 1^{er} janvier 2021 (Originaire de Villefranche).
- Confirmation que les Assemblées Générales de la LFA et de la FFF des 11 et 12 décembre prochain seront organisées sous format dématérialisé.

✓ Point licences :

Richard DEFAY informe le Bureau Plénier que la ligue est à jour dans le traitement des demandes de licences.

Quelques chiffres de date à date :

- 7,84% de licences par rapport à la saison dernière.
- 26% de nouvelles licences.
- 1,08% en seniors malgré +0,78% de fidélisation.

Le Futsal et le football d'animation sont en forte baisse pour le moment.

✓ Cotisation membres du Conseil de Ligue :

L'appel à cotisation d'un montant de 23 € va être réalisé. Il est rappelé l'importance de régler cette dernière avant le 31 décembre 2020.

✓ Préparation réunions FFF :

Les propositions d'évolutions de textes fédéraux ont été envoyées hier pour la réunion des Collèges du 16/11 afin de préparer l'Assemblée Fédérale du 12 décembre 2020.

✓ Événements à venir (Collèges FFF, AG LFA, A.F) et calendrier des prochaines réunions de la LAuRAFoot :

- Lundi 16 novembre : réunion FFF des 3 collèges à 17h30 en visioconférence.
- Mardi 17 novembre : réunion des présidents de la LAuRAFoot à 17h30 en visioconférence afin de permettre à Thierry Charbonnel et Didier Anselme d'être présents après leurs obligations professionnelles.
- Point personnel le 19 novembre à 11h00.
- 21 novembre : AG District de la Loire sous forme dématérialisée
- 5 décembre : AG District Haute Savoie Pays de Gex sous forme dématérialisée
- 6 décembre : AG District de l'Isère sous forme dématérialisée
- Proposition de décaler le Conseil de Ligue du 05 au 07 décembre à 18h30 : en visioconférence sur 3 sites (Lyon, Cournon et Aurillac).
- Collège des Présidents de la LAuRAFoot le 19 décembre : date à confirmer.

2. Point sur les Compétitions

✓ Issue de la saison 2020/2021 ? :

Il faut revoir les calendriers en préparant différentes dates de reprises possibles à partir de janvier 2021 en casant en priorité les matchs en retard et la fin des matchs allers.

Pour le championnat N3, attendre les indications fédérales sur la date limite de fin de ce championnat qui est donnée par la FFF pour toutes les ligues.

Pour Pascal PARENT, le meilleur des cas serait une reprise début janvier 2021. Il demande donc d'imaginer les différents scénarios possibles afin d'être prêt le jour où la reprise des compétitions sera autorisée par le gouvernement.

✓ Impacts des votes de l'AG de la LAuRAFoot du 24 octobre 2020 :

Yves BEGON a actualisé le tableau des montées et descentes pour les différents championnats régionaux suite aux textes votés lors de la dernière AG de la ligue, en rappelant le nombre important de descentes de R3 vers les districts en fin de saison.

3. Dossiers juridiques

✓ Suivi relevé n° 1 et Péréquation :

Le relevé n° 1 a été globalement bien payé. Il représente une enveloppe proche de 3 800 000 € (hors Fonds National de Solidarité).

Lilian JURY fait le point sur les impayés. Un tableau récapitulatif sera envoyé aux Présidents de District.

✓ Traitement du relevé n° 2 :

Suivant les Règlements Généraux de la Ligue, il devrait être réalisé le 30 novembre et à payer pour le 20 décembre.

Au regard de la crise sanitaire actuelle, Pascal PARENT précise qu'il n'est pas opportun de l'appeler. Il propose de le jumeler avec le relevé n° 3 (appelé le 28 février pour un paiement au 20 mars) ou alors d'anticiper un peu cette date d'échéance du relevé n°3 ?

Après discussions, le Bureau Plénier décide d'appeler le relevé n° 2 en même temps que le relevé n° 3 à la date prévue dans les RG de la ligue.

Eric LUC précise qu'à ce jour, le report du paiement des cotisations n'a pas encore été accordé comme lors de la première vague mais cela devrait être réinstauré.

Le remboursement d'une part des charges patronales a également été demandé pour la période du premier confinement.

4. Questions diverses

- ✓ Association des Employeurs du Football Français (AE2F) :
 - Quitus sur les comptes 2019/2020 et budget 2020/2021
 - Cotisation 2020/2021

Pascal PARENT demande l'autorisation au Bureau Plénier d'approuver les comptes présentés et de régler la cotisation marquant l'adhésion de la LAuRAFoot pour la saison 20/21.

Le Bureau Plénier donne son accord à l'unanimité.

✓ Draft Efoot 2020 :

Richard DEFAY fait le point sur l'organisation de cette opération nationale et précise que 280 licenciés se sont inscrits à la phase régionale de cette draft 2020.

Une phase départementale est organisée dans chacun des districts (excepté pour le district du Cantal qui a choisi de désigner les finalistes du tournoi organisé au printemps dernier lors du premier confinement) afin de qualifier des représentants de chaque territoire à la finale régionale.

- ✓ Retour sur la réunion « Bilan – projection IFF/IR2F » de jeudi 12 novembre :

Roland SEUX informe que Philippe JOLY, membre de la DTN en charge du suivi de notre IR2F, a organisé une visioconférence jeudi 12 novembre en présence d'élus, de techniciens et des administratifs rattachés à la formation. L'objectif était de faire un bilan du schéma régional de la formation sur la période 2017/2020 avant de se projeter sur l'écriture du futur projet 2020/2024.

Il faut rappeler que l'IR2F fonctionne sous « l'autorité » du COPIL (Comité de Pilotage) et gère la formation des éducateurs, des arbitres et des dirigeants. Il semble souhaitable que le COPIL puisse se réunir plus souvent pour proposer et accompagner au plus près les différents projets de formation. Globalement, la formation proposée sur la LAuRAFoot au niveau des éducateurs répond aux attentes de l'IFF par une offre de formation complète sur l'ensemble du territoire (Formations professionnelles mais également formations modulaires et formations complémentaires). Des projets de développement de la formation professionnelle comme le BMF en apprentissage sur l'académie de Clermont-Ferrand ou l'ouverture d'une deuxième session de formation BEF sont à l'étude pour le prochain COPIL. La formation des dirigeants sera également un axe d'amélioration du prochain schéma régional. L'équilibre financier et la gestion des ressources humaines (techniques et administratives) seront des éléments déterminants dans le déploiement de l'axe formation.

Techniciens, arbitres et élus devront finaliser et proposer pour validation au Conseil de Ligue le schéma régional pour Mars-Avril 2021 avant d'être présenté et validé en Juin 2021 à l'occasion du séminaire DTN.

- ✓ Didier Anselme :

Lancement du groupe de travail fédéral sur les modalités de fin de saison. L'idée sera de proposer plusieurs hypothèses pour les centres de gestion.

- ✓ Matches amicaux :

Hier, la ligue a reçu des demandes de matchs amicaux opposant des équipes réserves (ou de jeunes) de clubs professionnels.

A ce jour, ces équipes peuvent s'entraîner mais ce type de rencontres amicales n'est pas autorisé.

- ✓ Info Lilian Jury :

Suite aux différentes discussions avec la MDS et aux interventions de Pascal PARENT, Daniel THINLOT et de lui-même, la Mutuelle des Sportifs a validé l'octroi d'une enveloppe financière supplémentaire de 10 000 € sur le partenariat 2020 et de 20 000 € sur celui de 2021 (année civile). Il précise, après accord de Pascal PARENT, que cet argent sera fléché vers les licenciés.

Le Bureau Plénier adresse ses remerciements à la MDS. Les modalités pratiques d'utilisation de ces sommes supplémentaires seront présentées lors d'une prochaine réunion.

Pascal PARENT,

Pierre LONGERE,

Président de la LAuRAFoot

Secrétaire Général de la LAuRAFoot

Communiqué

Bureau Plénier de la LAuRAFoot du 13/11/2020

Lyon, le 16/11/20.

Vu le contexte sanitaire et la suspension des compétitions au moins jusqu'au 1^{er} décembre 2020, le Bureau Plénier, réuni le 13/11/20, conscient des difficultés financières que traversent les clubs, et bien que la Ligue et ses Districts n'en soient pas exempts, a néanmoins décidé :

- de ne pas appeler le relevé N° 2 prévu le 30/11/20 (et à régler pour le 20/12/20)
- et de suspendre les mensualités liées à la péréquation des frais des officiels.

L'appel des mensualités liées à la péréquation reprendra au moment où les compétitions reprendront, et le relevé N° 2 sera jumelé avec le relevé N°3, prévu le 28/2/21 et à régulariser avant le 20/3/21.

Dans l'intervalle, le Bureau Plénier invite les quelques clubs qui n'ont pas encore procédé au paiement du relevé N° 1 à le faire très rapidement afin de se mettre à jour de leur situation avant la reprise des compétitions.

Avec ces reports d'échéances, le Bureau Plénier souhaite ainsi accompagner les clubs du mieux possible dans cette période bien difficile sportivement et financièrement. Il espère que la fin du confinement et la reprise des entraînements et des compétitions interviennent au plus vite afin de retrouver une pratique quasi normale du football.

Il a par ailleurs demandé à ses commissions des Compétitions et de Réforme et de Suivi des Championnats d'envisager plusieurs scénarios de poursuite des compétitions en fonction de différentes dates prévisionnelles de reprise.

Le Bureau Plénier de la LAuRAFoot.